

Celui qui chaque jour perd dans l'oisiveté pour quatre sous de son temps, perd l'avantage de se servir de cent louis tous les jours.

Celui qui prodigue sottement pour cinq schellings de son temps, perd cinq schellings avec autant d'imprudence que s'il les jetait dans la mer.

Celui qui perd cinq schellings, non-seulement perd ces cinq schellings, mais tout le profit qu'il pourrait en retirer en les faisant profiter; ce qui, dans l'espace de temps qui s'écoule entre la jeunesse et l'âge avancé, doit s'élever à une somme considérable.

De plus, celui qui vend à crédit met toujours à l'objet qu'il vend un prix équivalent au principal et à l'intérêt de son argent, pour le temps dont il doit en être privé. Celui qui achète à crédit paye l'intérêt de ce qu'il achète, et celui qui paye argent comptant pourrait mettre cet argent à intérêt. Ainsi celui qui possède une chose qu'il a achetée paye un intérêt pour l'usage qu'il en fait.

Cependant il vaut toujours mieux payer comptant les objets qu'on achète, parce que celui qui vend à crédit s'attendant à perdre cinq pour cent par de mauvaises dettes, augmente d'autant le prix de ses marchandises. Celui qui achète à crédit paye sa part de cette augmentation. Celui qui paye argent comptant y échappe ou peut au moins y échapper.

Quatre liards épargnés sont un sou que l'on gagne.
Une épingle par jour coûte cinq sous par an.

CONSEILS A UN JEUNE ARTISAN, A MON AMI A. B.

Vous désirez que je trace ici les maximes qui m'ont été utiles, et qui, si vous les suivez, peuvent l'être aussi pour vous. Les voici :

N'oubliez pas que le *temps* est de l'argent. Celui qui dans un jour peut gagner dix schellings par son travail, et qui va se promener ou qui reste oisif la moitié de la journée, qu'il ne dépense que six sous durant le temps de sa promenade ou de son oisiveté, ne doit pas compter cette seule dépense, il a réellement dépensé ou plutôt prodigué cinq schellings de plus.

N'oubliez pas que le *crédit* est de l'argent. Si un homme ne retire pas de ses mains l'argent que je lui dois, il m'en donne l'intérêt, ou plutôt il me fait présent de tout ce que je puis gagner avec cet argent pendant qu'il me le laisse; et cela se monte à une somme considérable si un homme a un grand crédit et sait en faire usage.

Souvenez-vous que l'argent est de nature à se multiplier sans cesse. L'argent produit de l'argent, celui qui produit en donne d'autre, et ainsi de suite. Cinq schellings en font bientôt six; ensuite il font sept schellings trois sous, et finissent par monter à cent louis. Plus il y en a, plus il produit chaque fois qu'on le fait valoir; de sorte que les profits ont une rapidité toujours croissante. Celui qui tue une truie pleine détruit des milliers de cochons. Celui qui assassine une piastre perd tout ce qu'elle pourrait lui produire, c'est-à-dire plusieurs vingtaines de louis.

Souvenez-vous que six louis ne font pas quatre sous par jour. Cependant cette petite somme peut-être journellement prodiguée soit en dépense, soit en perte de temps. Un homme d'honneur doit toujours, sur son crédit, avoir à sa disposition cent louis, et quand il est actif et laborieux il retire un grand avantage d'un pareil fonds.

Souvenez-vous du proverbe qui dit qu'un bon payeur est le maître de la bourse des autres.—Celui qui est connu pour payer ponctuellement au terme de ses engagements, a dans tous les temps et dans toutes les occasions l'argent dont ses amis peuvent disposer. Cela est quelquefois d'un grand avantage. Après l'assiduité au travail et la frugalité, rien n'est plus utile à un jeune homme qui veut prospérer que l'exactitude et l'intégrité dans toutes ses affaires. Ainsi ne gardez jamais l'argent que vous avez emprunté une heure au delà de l'époque où vous avez promis de le rendre, de peur qu'un manque de parole vous ferme pour jamais la bourse de votre ami.

On doit faire attention aux moindres choses qui peuvent altérer le crédit d'un homme. Le bruit de votre marteau à cinq heures du matin et à neuf heures du soir peut engager le créancier qui l'entend à rester six mois de plus sans vous rien demander; mais s'il entend votre voix dans un cabaret tandis que vous devriez être à l'ouvrage, il envoie chercher son argent le lendemain et le demande avant de pouvoir le recevoir tout à la fois.

En outre, votre assiduité au travail montre que vous vous ressouvenez de ce que vous devez. Elle vous fait paraître aussi soigneux qu'honnête homme, et augmente encore votre crédit.

Gardez-vous de croire que tout ce que vous possédez est à vous et de vivre en conséquence. C'est une erreur dans laquelle tombent beaucoup de gens qui ont du crédit. Pour l'éviter, tenez pendant quelque temps un compte exact de vos dépenses et de votre revenu. Si vous commencez par prendre la peine de tenir ce compte bien en détail, vous en retirerez un assez grand avantage. Vous verrez à quelles sommes considérables s'élèvent de très-petites dépenses, et ce que vous auriez épargné et ce que vous pourriez épargner à l'avenir sans un grand inconvénient.

Enfin, si vous voulez connaître le chemin de la fortune, sachez qu'il est tout aussi uni que celui du marché. Pour le suivre il ne faut que deux choses, l'assiduité et la sobriété; c'est-à-dire, ne prodiguer jamais ni le temps ni l'argent, et faire le meilleur usage de l'un et de l'autre. Sans assiduité et sans sobriété on ne fait rien, et avec elles on fait tout. Celui qui gagne tout ce qu'il peut gagner honnêtement et qui épargne ce qu'il gagne à l'exception des dépenses nécessaires, doit certainement devenir riche, si toutefois la providence de Dieu qui gouverne le monde, et que nous devons tous prier de bénir nos entreprises, n'en a pas autrement ordonné.

UN VIEUX ARTISAN.

EDUCATION.

DEUXIÈME ARTICLE.

Dans l'article précédent nous avons considéré la dignité des fonctions confiées à l'instituteur, et déjà nous avons pressenti toute l'étendue des conditions que cette dignité lui impose. Plus les devoirs qu'il a à remplir sont graves et nombreux, plus en les accomplissant sa carrière devient honorable.

Nous ferons suivre cet article de plusieurs entretiens du même auteur, Mr. le Baron de Gerando, membre d'une commission spéciale instituée pour surveiller et diriger l'école normale de Paris. Chargé par cette commission de donner aux élèves ins-